N°27 : Centres de Soins Infirmiers et Accord National : Actions de prévention et d'éducation sanitaire

PUBLIC

- Infirmière, Coordonnateur, Responsable d'un Centre de Soins Infirmiers adhérant à « l'Accord National destiné à organiser les rapports entre les centres de santé et les caisses d'assurance maladie »

PROGRAMME

- Rappel du contexte législatif : Lois de financement de la Sécurité Sociale et accord cadre national (J.O. du 19 avril 2003)
- Dispositions générales concernant les actions de prévention et d'éducation en matière de santé individuelle et collective autour des thèmes retenus pour 2005
- Modalités et éléments constitutifs d'un dossier de demande de financement : identification, justification, objectifs, cadre de référence, opérationnalisation, évaluation et suivi
- Méthodologie d'aide à la conduite d'une action : outils pédagogiques

Objectifs

Donner au centre les moyens opérationnels :

- Ö d'apporter une réponse adaptée à son engagement, à savoir : favoriser la prise en charge collective d'un groupe de personnes
- Ö de répondre au cahier des charges C.N.A.M.T.S.
- Ö d'offrir aux usagers la garantie d'une intervention de qualité adaptée à la problématique locale

Optimiser l'octroi de financements appropriés et s'assurer de la mise en place d'outils d'évaluation adaptés

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices pratiques autour d'exemples de dossiers concrets

INTERVENANT

- Infirmière, Formatrice, Responsable d'un service médico-social de la branche « aide à domicile »

Durée

2 jours

Dates

Déterminées en fonction des besoins

Horaires

9h- 12h30 et 14h-17h30

Lieu

En inter :
« A.P.P.S.Formation »

En intra

Coût

En inter : 252€ (nets de taxes) par stagiaire

En intra :1 554€ (nets de taxes)

(plus frais de déplacement, de restauration et d'hébergement des intervenants)